



Menaces de mort, incitation au viol et au meurtre sur facebook.

Par **olivaure65380**, le **30/03/2020** à **15:22**

Bonjour.

Je suis administrateur d'un groupe Facebook de chasse.

Les membres de se groupe nous remontent ters régulièrement des menaces atroces profère sur Facebook et les ressauts sociaux.

À savoir entre autres:

- incitation au viol
- incitation au meurtre
- incitation et menace de mort sur des enfants

Est-il possible de faire condamner ce genre de pratique ou est-ce peine perdue ?

Merci à vous de vos réponses.

Olivier

Par **Visiteur**, le **30/03/2020** à **15:29**

Bonjour

Oui, ces faits peuvent faire l'objet d'un signalement ou d'une plainte dans le mesure où leur auteur peut être indentifié et la page imprimée comme preuve.